

Je veux évoluer professionnellement, comment faire ?

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) propose
un accompagnement gratuit et confidentiel :



Faire le point sur sa
situation professionnelle



Bénéficier d'informations et
de conseils personnalisés



Envisager une évolution, une
mobilité ou une transition
professionnelle



Se lancer dans un projet
de création ou de reprise
d'entreprise



Rencontrer des partenaires
spécialistes pour bénéficier
de leur expertise spécifique

COMMENT JE LE MOBILISE ?

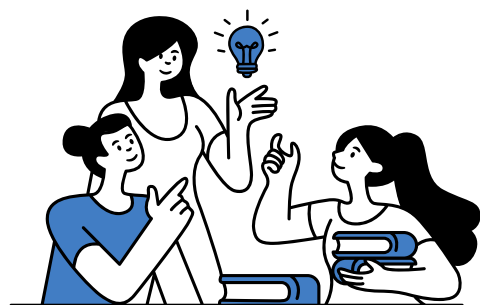
Trouvez le bon interlocuteur en vous
connectant sur www.mon-cep.org

Me reconvertir

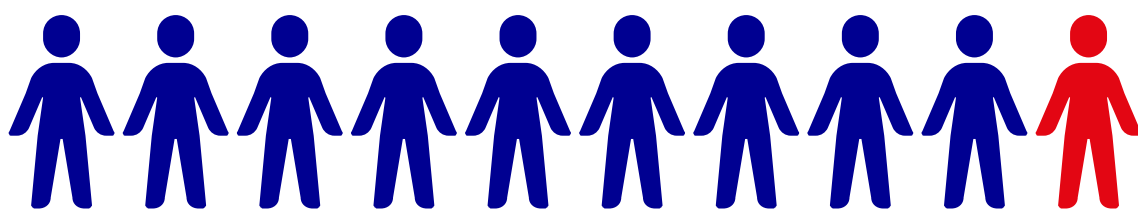
« Après avoir occupé différents postes, dans la vente automobile ou encore au sein d'un centre de formation, je ne me sentais pas totalement épanoui. J'ai donc réalisé un bilan de compétences, me permettant alors d'y voir plus clair sur mes motivations professionnelles. Mon objectif de reconversion était clair. Mon CEP m'a permis de trouver la formation adaptée, de me préparer pour y être admis, et de monter mon dossier de financement. » - **Kévin**



Évoluer professionnellement



« Solliciter le conseil en évolution professionnelle m'a permis d'échanger avec un conseiller pour étudier en profondeur mon projet et comprendre les perspectives et enjeux du métier ciblé. » - **Angélique**



**9 personnes sur 10 se déclarent
satisfaites du CEP et l'ont trouvé utile**